

## Communiqué de presse, le 09 février 2012

### Lancement de la première Alliance Emploi-Environnement Signature des contrats multisectoriels, le 8 février 2012

Ce 8 février 2012 à Namur, la CCW, s'exprimant au nom de l'ensemble des partenaires privés et associatifs de la première Alliance emploi-environnement (parmi lesquels plusieurs fédérations patronales, les organismes de recherche et réseaux d'entreprises), a remercié le Gouvernement wallon pour le lancement et la concrétisation de cette pièce maîtresse du Plan Marshall 2.vert qu'est l'Alliance.

La CCW se réjouit particulièrement du thème de cette première Alliance consacrée à la construction durable, car il s'agit d'une reconnaissance du rôle fondamental de la construction dans la lutte contre le changement climatique et dans le redéploiement wallon autour du développement durable. La politique des réseaux d'entreprises du Plan Marshall 2.vert avait déjà donné naissance à plusieurs acteurs intégrés dans l'Alliance comme le cluster CAP2020 (qui assure avec le cluster Ecoconstruction le réseautage « business » des acteurs précurseurs de la construction durable) et le pôle de compétitivité Greenwin qui, comme les 5 autres pôles, œuvre à transformer la Wallonie en terre d'innovation. Et la construction, en pleine mutation technologique, révèle déjà -et recèle encore- un énorme potentiel d'innovation. « *L'Alliance contribuera à hisser des milliers d'entreprises de construction vers une dimension plus durable, se réjouit Marc Lefebvre, président de la CCW, car l'exigence de PEB impose une transformation rapide et profonde des méthodes de travail et des rapports entre intervenants. Tous ces outils (clusters, pôle, alliance) convergent pour renforcer la filière de la construction wallonne confrontée au phénomène d'internationalisation croissante de la concurrence* ».

Face à l'urgence de réduire la consommation énergétique régionale et mondiale, la stratégie de l'Alliance est d'autant plus fondée que l'âge et de la vétusté du bâti wallon requièrent une action d'envergure. La performance énergétique et environnementale des bâtiments constitue un défi majeur pour les 30 prochaines années, au-delà donc de la présente législature. L'Alliance répond en grande partie à ce défi à travers un large éventail d'actions, qu'il s'agisse du partenariat public-ménage, de l'accompagnement des entreprises, de la labellisation des entreprises et des bâtiments, de l'encadrement des marchés publics (cahiers des charges, clauses sociales et environnementales), de la promotion des matériaux durables et du réemploi des matériaux, etc. « *Dans tous ces dossiers, précise Francis Carnoy, directeur général de la CCW, il y a bien sûr des points plus sensibles, comme certaines clauses sociales et environnementales, mais je suis confiant dans l'esprit de recherche du consensus et de la simplification administrative qui anime tous les acteurs* ». La CCW et le CSTC encouragent d'ailleurs, sur certains volets de l'alliance, les synergies entre les deux régions wallonne et bruxelloise, voire les trois régions.

L'alliance développe aussi un vaste plan intégré de formations vertes, défi d'autant plus crucial dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre que connaît la construction : il s'agit à la fois d'attirer davantage de personnes vers les emplois disponibles, et de renforcer les compétences de tous dans un contexte de mutation technique. « *La CCW a toujours trouvé une oreille attentive, en ce compris pour des projets expérimentaux avec le FOREM et l'IFAPME : pensons par exemple à la formation en alternance des demandeurs d'emploi ou à la création du centre d'excellence Greenwal* », insiste Nathalie Bergeret, directeur emploi-formation de la CCW.

La CCW attire l'attention, dans le cadre du partenariat public-ménages, sur l'écopack qui, en combinant primes et prêt à taux zéro, financera 100% du coût des travaux de rénovation énergétique des ménages privés. L'Alliance aura sur l'activité du secteur un effet-levier qui arrive d'autant mieux à point nommé que la conjoncture s'annonce fort maussade dans le secteur en 2012. L'Alliance devrait permettre d'augmenter progressivement de 30% le nombre annuel de chantiers de rénovation et conduire progressivement, avec les différentes mesures liées à la performance énergétique, à la création de 5000 emplois nouveaux dans le secteur. Afin d'atteindre ces chiffres, la CCW appelle donc tous ménages wallons à lancer leurs chantiers, car malgré les mesures de rigueur budgétaire du Gouvernement fédéral, les travaux économiseurs d'énergie restent évidemment rentables (surtout avec l'Alliance), et car le Gouvernement wallon a rassuré sur la pérennité d'une politique immobilière incitative.

Et la CCW de souligner enfin la contribution positive que la construction peut encore apporter à l'économie wallonne à l'horizon 2022, vu l'ampleur des besoins, non seulement en rénovation, mais aussi en construction neuve vu les mutations démographiques en cours (plus de jeunes, plus de vieux, plus de ménages, plus de logements). « *En actionnant les bons leviers, nous pourrions convertir cette croissance démographique, non pas en coût budgétaire, mais en croissance du PIB* », prédit Francis Carnoy.

**Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:**

**Mathieu Debroux** • Attaché communication

T 02 545 56 77 • [mathieu.debroux@ccw.be](mailto:mathieu.debroux@ccw.be)